



La Planche



VOEUX DU MAIRE

4

4 ➔ Centre
culturel

16 ➔ Concours de
palets ASVP



GROS & SECOND ŒUVRE - AMÉNAGEMENT - MENUISERIE - COUVERTURE - BOIS - CARRELAGE - QUINCAILLERIE

BÉTON PRÊT À L'EMPLOI en libre-service



MB

MATÉRIAUX BOUTEAU



Rue Alfred de Vigny 95800 MONTAIGU - VENDÉE Tél. : 02 51 94 02 70

www.bouteau.com

BPC

Sebastien BOUTILLIER

Plomberie

Chauffage

Nouvelles énergies

www.bpc44.fr

44140 LA PLANCHE - 06 68 93 66 00



MV

PLACO MENUISERIES

POSE DE CUISINES
POSE DE POÊLES
À BOIS ET GRANULÉS

Marius HERVOUET & Valentin JEANNEAU

06 89 33 37 32

07 71 24 51 93

marius-valentin@mv-solutions.fr



imprimerie 2000

Print
Goodies
Signalétique

Sylvain MOULET

02 40 26 54 64

s.moulet@imprimerie2000.fr

La créativité s'imprime ici!

épi Service

44140 LA PLANCHE - 02 40 34 63 03

Cabinet Guéméné Immobilier

17 Avenue du Val de Loire, 44116 VIEILLEVIGNE
02 40 71 01 09 | k.jaulin@cabinet-guemene.fr

NOS SERVICES



- Achat
- Vente
- Location

CABINET GUÉMÉNÉ

www.cabinet-guemene.fr

Votre agence locale vous accompagne dans tous vos projets immobiliers !

DEWI

La musique selon vos envies

David Siounandan
07 81 95 42 74

Evénements professionnels et particuliers



Didier & Simon DELHOMMEAU

HORTICULTEURS

- Plants potagers
- Fleurs, Vivaces
- Chrysanthèmes
- Arbustes

Au plus près du jardinier
Depuis 1946

2, La Pavogère - 44140 LA PLANCHE
02 40 31 92 75
contact@vf44.fr
www.levalfleuri.eu



Styliste visagiste
Beauté
Parfums



COIFF'ELLE ET LUI

9 rue de la Paix 44140 LA PLANCHE

Tél. 02 40 31 92 96 E-mail : coiffelleetlui@orange.fr



S.A.R.L. PÉNISSON

MAÇONNERIE NEUF & RENOVATION

Tél: 02 40 31 92 84 / Fax: 02 40 31 97 90

E-mail: sarlpénisson@orange.fr

ZAC du petit Gast
3, rue des Bâtitisseurs 44140 La Planche

Stephanie Gillaizeau

Réflexologie plantaire, palmaire
Faciale, auriculaire et combinée



Consultations sur Rendez-Vous :

- À domicile
- À l'espace Terre de Soins | Remouillé (44)
- En entreprise

06 79 34 45 92

contact@stephanieréflexologue.fr

stephanieréflexologue.fr

ROY MAXIME

PLAQUISTE

JOINTEUR

PLATRIER

STAFF

NEUF ET RENOVATION

ROY MAXIME

06 84 87 30 39

44140 LA PLANCHE

CONTACT@RM-PLAQUISTE.FR

WWW.RM-PLAQUISTE.FR



sommaire

- Édito 3
- Conseil municipal 4
- Informations municipales 8
- Environnement..... 10
- Vie des écoles 11
- Vie des associations 13
- Vie sportive 16
- Divers 16
- Focus 17

LA PLANCHE INFOS :

Publication mensuelle de la Mairie de La Planche
 Nombre d'exemplaires : 750
 Tél : 02.40.31.92.76 / Fax : 02.40.31.98.20
 E-mail : mairie@laplanche.fr

Edito

Comme chaque année, nous rappelons dans le bulletin municipal de février les principales informations concernant les voeux qui se sont déroulés en soirée le vendredi 10 janvier à la salle La Passerelle. Vous retrouverez cela en page suivante.

Pour cette première page, nous vous proposons les chiffres de la commune. Vous pourrez remarquer la nette baisse des naissances en 2024. Ce phénomène national est inquiétant mais est aussi le reflet d'une société qui se transforme.



Séverine Joly-Piveteau
Maire

	2020	2021	2022	2023	2024
Habitants	2701	2771	2815	2829	2844
Naissances	24	26	34 (dont 3 à domicile)	32 (dont 1 à domicile)	21 (dont 2 à domicile)
Mariages	15	9	16	9	12
Pacs	9	12	8	7	12
Décès	37	24	25	35	29
Parrainages	2	1	0	4	2
Logements	5	13 (dont 4 granges)	19 (dont 4 granges)	10 (dont 1 grange)	7 (dont 5 granges)

■ VOEUX DE LA COMMUNE DU VENDREDI 10 JANVIER

Chacun des adjoints a été invité à présenter une rétrospective de leur année 2024, dans les grandes lignes (retour sur les aménagements routiers dans les villages, avec des améliorations à apporter en 2025, suivi des travaux de l'agrandissement du pôle santé, le repas des aînés renouvelé en février suite à son succès en 2024, la fête communale organisée par Planch'O Foliz et d'autres animations ou travaux réalisés tout le long de l'année par l'ensemble des agents municipaux mais aussi par l'équipe des élus, telle mise en avant de l'entretien du cimetière par des bénévoles...). Le conseil Municipal enfants a aussi participé à cette présentation, accentuant ses propos sur la plantation «une naissance, un arbre», et ses différents liens avec les associations : Genêts d'or pour l'après midi intergénérationnel, l'ACAP pour la chasse aux oeufs rééditées pour une troisième année consécutive. Mme le maire a présenté les projets 2025, qui seront principalement :

► Sentier pour se rendre à l'Etang de La Clérissière

Depuis de nombreuses années, les Planchots et Planchottes attendaient un chemin pouvant amener au plan d'eau de La Clérissière. Partant après la dernière entreprise (RG AGRI) se trouvant sur la droite après le rondpoint (rondpoint vers la caserne des Pompiers), ce sentier se trouvera entre les fossés des routes départementales et les champs. Il permettra aux piétons, aux tricycles, aux vélos, aux trottinettes... de se rendre en sécurité au plan d'eau. Mais attention, les deux départementales resteront prioritaires et chacun devra faire attention pour traverser. Mais en tous les cas, cela permettra aux concitoyens du bourg de se rendre plus sereinement au plan d'eau.

Un grand merci aux élus en charge du dossier (Jean-Paul Hervouet, Bernard Hervouet et Rachël Drouet) mais surtout aux propriétaires terriens et exploitants agriculteurs, qui ont accepté cette diminution de leur parcelle et accepter ce sentier en bordure de leur champ.

► Amélioration du terrain de football

Depuis quelques années le terrain de football s'est dégradé. La collectivité se doit dans un premier temps de remettre en état son seul terrain de football. En cause un fossé à entretenir, un drainage à améliorer, un entretien du terrain à revoir. Il n'est pas ici question d'un mauvais travail de nos équipes municipales, mais bien d'une gestion qui s'est dégradée au fil du temps et des précipitations plus importantes depuis 2024 après une année de sécheresse difficilement passée en 2023.

En 2025, la collectivité travaillera en lien avec l'association ASVP à mettre en place toutes les conditions pour permettre aux joueurs et supporters de retrouver un terrain de football en adéquation avec leurs attentes, le plus tôt possible, certainement en début d'année 2026.

► Futur Lotissement OAP 7

En 2025, la commission urbanisme devra mener en parallèle de la modification du PLU (qui devrait

aboutir fin septembre voire octobre 2025), des études pour permettre la création d'un nouveau lotissement communal. Celui-ci sera situé derrière la tranche 4 du lotissement de la ZAC de la Gare, à revenir vers l'avenue des Acacias. Le but de la commission est de permettre les travaux d'aménagement en 2026 une commercialisation fin 2026 voire début 2027.

Toutefois, ce nouveau lotissement devra respecter les nouvelles directives de l'Etat (Loi Climat et Résilience) et du Scot (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du vignoble). Au lieu des 14 logements à l'hectare que nous avons dans les derniers lotissements, il faudra ici passer à 25 logements à l'hectare. Ce sera à la collectivité de se renouveler et de proposer une mixité de maisons individuelles avec des petits collectifs.

► Nouvel Espace Culturel

Après l'abandon de la rénovation du Centre J Brel (Cf bulletin de décembre et Compte Rendu du CM de ce mois de février), pour une question budgétaire et de respect de l'enveloppe maximale de ce projet, la commission bâtiment se positionnera en janvier pour proposer un nouveau projet plus modeste, se recentrant sur les besoins basiques des associations avec l'objectif clair et fixé de respecter l'enveloppe budgétaire de 2.5 millions TTC. Ce n'est nullement par plaisir et volonté de contredire les associations que ce changement a été effectué mais bien pour permettre à la commune et aux élus futurs de continuer les autres investissements qui sont aussi attendus, par une grande majorité de concitoyens (voirie, ...), ou à imaginer dans les années à venir. Ce nouvel Espace sera situé dans le parc de la Jeunesse. Bien évidemment, sur cet espace de 2500 m², une partie importante sera réservée à une éventuelle extension de l'école publique ou de la Maison de l'Enfance, l'autre partie devra inclure le nouveau bâtiment et l'extension du parking existant qui intégrera, dans un deuxième temps, les aménagements extérieurs.

► Félicitations et mise en avant de concitoyens



Deux employées municipales ont été mises à l'honneur pour leur 30 années (Maryline Baudry) et 20 années (Sophie Bique), dans la fonction publique. Merci pour leur engagement au service des Planchots et Planchottes que ce soit pour le suivi des Etats Civils, l'Urbanisme,

la Famille, la gestion du cimetière, la gestion du CCAS, des Ressources Humaines de la collectivité, le suivi du site de la commune et du bulletin municipal (...). Toutes les deux, avec leurs compétences distinctes mais aussi communes, sont des piliers de l'accueil en Mairie et notre collectivité, bien connues de chacun des habitants souhaitant avoir divers renseignements. Merci à elles pour leur implication et fidélité à notre collectivité !



Un jeune homme, Paul Orioux, médaillé d'Argent départemental au concours du Meilleur apprenti de France, a été aussi mis à l'honneur, avec la participation de Davy Rézeau, plus à même

que les élus, de présenter l'Apprentissage (catégorie carreleur).

Et pour clore cette soirée, Eloen Chabot (dont vous trouverez dans le Focus de ce bulletin son portrait) a eu la gentillesse et nous a fait l'honneur de présenter deux danses irlandaises, une en claquette l'autre en chaussons. Merci pour cette prestation impressionnante qui a conquis l'ensemble des concitoyens présents dans la salle !

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2024

► TARIFS MUNICIPAUX DES DROITS DE PLACE ET SALLES MUNICIPALES

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que sur proposition du bureau municipal, il est préconisé que les tarifs des salles communales soient revalorisés d'environ 3% afin de prendre en compte l'augmentation des charges de fonctionnement liée à l'utilisation de la salle (Augmentation des dépenses de personnel, produits d'entretiens, prestation de service...). Par ailleurs, concernant les droits de places, un forfait poubelle de 5€ par poubelle mise à disposition est mis en place. Il est proposé au conseil de voter les tarifs comme tels que présentés à compter du 1er janvier 2025 pour les locations de salles et les droits de place. Adopter à l'unanimité.

► PARTICIPATION OGE

Le coût d'un élève maternel de l'école publique en 2023/24 (1526.71 €) multiplié par le nombre de maternels présents à la rentrée de septembre 2023 et janvier 2024 au privé (54 et 55), soit 83 941.71 €.

Le coût d'un élève élémentaire de l'école publique en 2023/24 (423.78 €) multiplié par le nombre d'élémentaires présents à la rentrée de septembre 2023 et janvier 2024 (101 et 102) au privé, soit 42 768.43 €.

Cela donne une participation communale au financement de l'OGEC pour l'année scolaire 2024/2025 de 126 710.14 €. Il est rappelé au Conseil Municipal que cette participation communale, conformément à la convention de forfait communal des classes sous contrat d'association est versée en 3 fois à l'OGEC de La Planche.

Mme le Maire explique que les hausses de coûts de l'école publique proviennent principalement des augmentations des coûts des fluides, de charges de personnel et d'un renouvellement de mobilier. Soit un supplément d'environ 10 000.00 €.

Mais, dans le même temps, le nombre d'élèves de

maternelle de l'école privée a diminué alors que le nombre d'élèves de maternelle de l'école publique a augmenté. Cette diminution du nombre d'enfant explique ainsi une diminution du versement à l'OGEC.

De plus, Mme le Maire rappelle que l'école privée compte plusieurs enfants hors commune et que ces enfants ne sont pas pris en compte dans le calcul de la participation OGE. Le conseil municipal adopte à l'unanimité la participation communale à l'OGEC

■ CENTRE JACQUES BREL

En amont du conseil municipal, l'ensemble des élus municipaux ont reçu les informations suivantes :

1/ Alerte sur le cout du projet

Dans le cadre de ses fonctions, la DGS de la commune a pris l'initiative d'alerter Mme le Maire et M. Bernard Hervouet, élu en charge du dossier, sur le projet et son financement. Le budget global de l'opération a toujours été fixé à 2.5 millions d'euros TTC, au PPI depuis quelques années et toujours annoncé dans les différentes réunions et Conseils Municipaux avec un impératif financier à ne pas dépasser. Ce budget comprenait bien l'ensemble de l'opération et non pas uniquement les travaux.

A ce jour, l'opération de réhabilitation du centre culturel comprend les coûts suivants :

- Travaux : 2.6 millions € TTC
- Honoraires du maître d'oeuvre : 392 500 € TTC
- Etudes/diagnostics à réaliser par la commune (Diagnostic amiante, plomb, HAP, pollution des sols et géo détection = non compris dans la mission DIAG du maître d'oeuvre) : 18 000 € TTC
- SPS et Bureau de contrôle : environ 15 000 € TTC
- Aléas du projet : minimum 260 000 € TTC

- Assistance à maîtrise d'ouvrage : environ 130 000 € TTC.
- Travaux Parking et aménagement extérieurs (côté Rue Paul Joyau) : environ 240 000 € TTC.

Soit un budget global de l'opération d'environ 3 655 500 € TTC minimum

Nota Bene 1 : Ces coûts ne comprennent pas l'acquisition/démolition du bâtiment Masmoudi. Pour l'heure, cette opération a été estimée à environ 520 000 € TTC, desquels il faut déduire les 100 000 € de subvention obtenue (au lieu des 350 000 € demandés). Soit un budget total de 420 000 € TTC.

Nota Bene 2 : Ces coûts ne comprennent aucun aménagement intérieur du bâtiment. Pour rappel, aucun mobilier n'est compris dans ces estimations (ni pour la bibliothèque ni pour le musée, ni pour le hall d'accueil...)

Nota Bene 3 : Au regard du contexte économique actuel, il est extrêmement difficile pour une collectivité de se projeter sur l'obtention de subventions.

2/ décision de la commission bâtiment

De manière unanime, la commission bâtiment a décidé :

- Solliciter l'architecte du projet pour lui demander dans quelle enveloppe budgétaire il pense être capable d'entrer concernant le projet.
- Si l'architecte indique qu'il n'est pas capable d'entrer dans une enveloppe budgétaire correspondant aux moyens de la commune, alors la commune ne doit pas signer le marché de maîtrise d'oeuvre.

Lors de la séance du 12 décembre 2024, Mme le Maire est revenue sur ces éléments via une présentation détaillée réalisée à l'ensemble du conseil municipal.

Tout d'abord, Mme le Maire rappelle que la procédure de concours pour la sélection d'un architecte a débuté le 26 avril 2024. La sélection de l'architecte est finalement intervenue le 2 octobre dernier avec une présentation du projet retenu en conseil municipal du 17 octobre. Suite à cela, le COPIL s'est également vu présenter le projet et chaque association a pu effectuer les remarques qu'elle souhaitait. Une réunion de travail entre la commission bâtiment et l'Architecte a eu lieu le 12 novembre 2024.

Cette réunion a permis à la commission bâtiment d'effectuer toutes les remarques utiles sur le projet afin de satisfaire les demandes des associations mais aussi d'alerter sur les aspects budgétaires du projet. En effet, Mme le Maire a rappelé que le budget de la collectivité a toujours été de 2.5 millions d'euros TTC pour la réalisation de la totalité de l'opération.

Par ailleurs, Mme le Maire revient également sur les postes de financement de l'opération. Elle rappelle la volonté politique initiale de ne pas recourir à l'emprunt. Elle indique également qu'au regard du contexte économique et politique actuel, il est très difficile pour une collectivité de se projeter sur l'obtention de subventions. Ainsi, de manière extrêmement optimiste, la collectivité avait projeté l'obtention de 600 000.00 € de subventions pour ce projet.

Les 22 et 28 novembre 2024, Mme le Maire indique que l'architecte et ses équipes sont revenus vers la municipalité

afin d'évoquer les économies envisageables concernant la réhabilitation du Centre J. Brel. Elle tient à préciser que pour entrer dans l'enveloppe initiale, 1 million d'euros d'économie devait être trouvé sur des travaux estimés à 2.6 millions d'euros. Les propositions de l'architecte ont été présentées à la commission bâtiment le 2 décembre dernier. Parmi les 5 propositions faites par l'architecte, une seule permettait de se rapprocher de l'enveloppe de 2.5 millions d'euros. Mais, cette option impliquait la réalisation du projet sans la tranche optionnelle (étage), sans la place publique à l'entrée du bâtiment, sans le parking, sans les aménagements extérieurs côté rue Paul Joyau et sans les aménagements intérieurs.

Face à ce constat, la commission bâtiment était unanime sur le fait que si la réhabilitation avait lieu, il fallait que l'opération soit réalisée dans son ensemble tout en ne dépassant pas les 2.5 millions d'euros afin de ne pas endetter la commune pour de nombreuses années et de remettre en cause la réalisation de tout autre projet pour la commune.

La commission bâtiment, avant de se positionner définitivement, a sollicité les réponses à plusieurs questions :

- Est-il possible de stopper la démolition du bâtiment Masmoudi ? OUI, la somme due par l'EPF à la commune serait alors de 190 000 € HT (acquisition comprise).
- Le Centre J Brel peut-il être démoli ? Une révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) sera nécessaire pour permettre une telle démolition. La révision du PLU de la commune est prévue vers 2027 (Nota Bene : actuellement nous sommes en Modification du PLU et non en Révision du PLU qui nécessite des études et contraintes plus importantes – délai d'instruction 18 à 24 mois).
- Le parc de la jeunesse peut-il accueillir un projet de construction ? Le Parc de la jeunesse est classé en zone UE, ce qui permet notamment d'y recevoir des équipements publics d'intérêt collectif.
- Les coûts supportés par la commune depuis le début du projet et en cas d'arrêt de la procédure de concours ? Du fait de l'accompagnement de l'ANCT sur une bonne partie du projet, les principaux coûts sont ceux relatifs au concours, soit environ 36 000 €.

Le 09 décembre 2024, la commission bâtiment a abouti à une proposition présentée ce jour en conseil municipal :

► ACTER L'ARRÊT DU PROJET DE REHABILITATION DU CJB ET L'ARRÊT DE LA DEMOLITION DU BÂTIMENT MASMOUDI

Malgré les nombreuses solutions étudiées et face à l'impossibilité de faire entrer le projet dans l'enveloppe budgétaire allouée, la commission bâtiment propose au conseil municipal l'arrêt du projet de réhabilitation, et, en toute logique, l'arrêt de la démolition du bâtiment rue Paul Joyau.

► REALISER UN ESPACE CULTUREL NEUF AU PARC DE LA JEUNESSE

Face aux différentes solutions étudiées par la commission, cette dernière propose au conseil municipal la réalisation de bâtiments neufs permettant d'accueillir les différentes associations.

Le parc de la Jeunesse est un espace disponible permettant de maintenir une cohérence d'aménagement de la commune du fait de sa proximité avec de nombreux équipements publics. Le projet pourra être réadapté aux besoins et en cohérence avec le budget de la commune. Un projet neuf permettra de se libérer des contraintes de la réhabilitation et aussi de réaménager le parking principal de la commune. Mme le Maire indique que le projet de construction neuf ne sera pas la transposition conforme de l'ancien projet. La surface totale du bâtiment ne sera bien évidemment pas aussi conséquente et il faudra se contenter de ce qui est nécessaire, l'idée de tiers-lieu étant abandonnée.

M. Jean-Paul RICHARD tient à souligner la clarté et la transparence de la présentation faite en conseil municipal. Il suppose que les dernières semaines n'ont pas dû être simples tant ces décisions importantes ne sont jamais faciles à prendre. Il finit par remercier les services pour ce travail qui permet aux débats de se tenir en offrant à chacun la même base d'information.

M. Christian DELHOMMEAU souhaite préciser que depuis le début du projet, il était facile de comprendre que la collectivité n'aurait pas les moyens face à de telles ambitions. Les chiffres étaient clairs depuis le départ même si la présentation de ce soir fait état de sommes qui ont été ajoutées pour rendre le bilan encore plus négatif. Il ajoute que la collectivité aurait dû être plus modeste dans ses prétentions pour ce projet et s'en tenir à rénover les surfaces demandées par les associations à minima, sans réaliser le projet global. D'ailleurs, au départ, le périmètre du projet ne comprenait pas les parkings, pas les aménagements extérieurs, pas l'étage du bâtiment. La population aurait pu comprendre qu'on s'en tienne à cela.

M. Corentin BAUDRY indique que dépenser 2.5 millions d'euros pour un projet qui n'apparaîtrait finalement pas abouti aux yeux de la population, serait difficilement explicable aux contribuables planchots.

Mme le Maire ajoute que cette situation de ne pas faire tous les travaux reviendrait à étirer sur plusieurs années les mêmes dépenses pour finir les travaux. La municipalité a déjà vécu cela sur le projet de l'école publique et Mme le Maire ne voit nullement l'intérêt de refaire la même chose avec le bâtiment J. Brel. Cela priverait pendant plusieurs années la commune d'autres projets qui sont attendus et qui ont déjà été repoussés au mandat suivant, en cause le projet J. Brel, telle la voirie des rues principales ou une salle de Judo. Le judo dont elle rappelle qu'il a été convenu implicitement avec la commune de Vieilleville que celle-ci prenne en charge le coût du terrain de football synthétique (ce qui a été fait) tandis que la commune de La Planche prendrait celle d'une salle de judo, sans aucune contrepartie financière. De plus, elle informe que même si des économies peuvent être trouvées sur le projet J. Brel (telle assistance à maîtrise d'ouvrage), cela ne permettra pas d'entrer dans l'enveloppe dédiée au projet.

Les deux propositions faites ci-dessus ont été soumises au vote du conseil municipal :

Êtes-vous pour l'arrêt du projet de réhabilitation du Centre J. Brel et l'arrêt de la démolition du bâtiment Masmoudi ?

Le conseil municipal décide, par 16 voix POUR et 4 abstentions, d'acter l'abandon du projet de réhabilitation

du Centre J. Brel et l'arrêt de la démolition du bâtiment Masmoudi.

Êtes-vous contre la réalisation d'un espace culturel neuf au Parc de la Jeunesse ?

Le conseil municipal décide, par 14 voix POUR la réalisation d'un tel bâtiment et 6 abstentions, d'acter la réalisation d'un espace culturel neuf au Parc de la Jeunesse.

M. Romain COUPRIE souligne qu'au regard des coûts invoqués, il est certain que les planchots comprendront l'abandon du projet.

M. Benoit LIMOUSIN indique que passée la déception, l'idée est désormais de se pencher sur un nouveau

projet d'espace culturel puisqu'il s'agit d'un besoin réel pour la population et les associations. De fait, un préprogramme sera réalisé d'ici la fin de l'année.

Mme le Maire indique que la programmation du nouveau projet sera confiée à M. Benoit LIMOUSIN et la DGS de la commune. Cette programmation sera présentée au COPIL le 13 janvier prochain. Elle ajoute que ce projet devra être uniquement recentré sur le nécessaire. Les associations, en cas de besoin supplémentaire, devront utiliser les autres salles municipales existantes et qui sont régulièrement disponibles.

M. Benoit LIMOUSIN rappelle que la collectivité a eu l'opportunité d'avoir toutes ses études d'Assistance à maîtrise d'ouvrage portée financièrement par l'ANCT. De fait, seuls les frais de concours restent à la charge de la collectivité. Il est donc plus sage pour la collectivité d'arrêter maintenant le projet plutôt que d'engager des frais bien plus importants.

Mme le Maire ajoute qu'évidemment le conseil municipal est déçu, d'autant plus que ce projet était basé sur une concertation citoyenne portée par les élus : « Il y avait l'ambition de faire quelque chose qui pouvait donner du dynamisme culturel à la commune. Mais, la réalité des finances nous a rattrapés. »

► DECORATIONS DE NOËL

Mme le Maire informe son conseil municipal que les critiques négatives et non constructives publiées sur les réseaux sociaux dernièrement ont largement impacté les agents des services techniques. Elle rappelle que la mise en place des décorations de Noël est intervenue dans un contexte difficile, en l'absence de Directeur des services techniques depuis plusieurs mois et pendant l'arrêt maladie de divers agents et des avancées de commissions municipales qui n'ont pas pu être faites principalement à cause de ces absences.

Dans ces conditions difficiles, Mme le Maire tient à souligner que les agents des services techniques ont accompli un travail remarquable pour décorer la commune, et en particulier la place de la Mairie.

INFORMATIONS MUNICIPALES

AGENDA
DU MOIS

Samedi 1^{er} février 2025

Dimanche 2 février 2025

Dimanche 9 Février 2025

Samedi 15 Février 2025

▶ Disco – Planch'en Foliz

▶ Loto – APPEL

▶ Belote – UNC

▶ Concours de palet - ASVP



APPEL À VOLONTAIRES

Chers habitants,

Nous avons besoin de votre aide pour préserver la propreté du petit bois du bas du bourg longeant le chemin de La Robertière. Nous organisons deux journées de nettoyage les 7 et 28 février 2025 et nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous rejoindre dans cette initiative.

Nous avons besoin de 5 à 6 personnes par jour pour nous aider dans cette tâche. Votre participation est essentielle pour maintenir notre environnement propre et agréable pour tous. Vous pourrez bien entendu récupérer le bois coupé lors de cette journée.

Pour plus d'informations ou pour confirmer votre participation, veuillez contacter l'accueil de la mairie au 02.40.31.92.76



RECEPTION ANNUELLE DES AINÉS

Le CCAS, en partenariat avec la commune, vous convie :

Samedi 1^{er} mars 2025

à partir de 12h00 à la salle La Passerelle



CCAS
La Planche
vous informe

Conditions d'inscription : être né en 1955 ou avant.

Prix unitaire : 5 €. Pour les conjoints nés après 1955 : 19 €

La participation symbolique de 5 euros sera versée au C.C.A.S. qui est sollicité, tout le long de l'année, pour des situations de précarité dans notre commune.

Inscrivez-vous dès maintenant, **date limite ▶ vendredi 21 février 2025**

Coupon – Réponse à remettre en Mairie accompagné de votre règlement à l'ordre du CCAS

M. Date de Naissance / /

Mme Date de Naissance / /

Adresse :

1) Participera au REPAS OUI NON - Nombre de personnes :

2) Livraison colis (gratuit) OUI NON - Nombre de personnes :

■ CRIT'AIR : LA VIGNETTE POUR CIRCULER À L'INTÉRIEUR DU PÉRIPHÉRIQUE

À partir du 1^{er} janvier 2025, tout véhicule circulant à l'intérieur du périphérique de Nantes devra avoir une vignette "Crit'Air".

► Le périmètre de la Zone à faibles émissions à Nantes



► Qu'est-ce qu'une vignette Crit'Air ?

Les véhicules sont classés de 1 à 6 : plus le numéro est élevé, plus le véhicule est considéré comme polluant. Les véhicules les plus anciens sont considérés comme "non classés". On entend par véhicules "non classés" les plus anciens :

- deux-roues, tricycles et quadricycles à moteur mis en circulation avant le 1^{er} juin 2000
- voitures mises en service avant le 1^{er} janvier 1997
- utilitaires légers mis en service avant le 1^{er} octobre 1997
- poids-lourds mis en service avant le 1^{er} octobre 2001.

► **Comment obtenir ma vignette Crit'air ?** Pour obtenir votre vignette, rendez-vous sur certificat-air.gouv.fr. Le coût de la vignette est de 3,11€ + 0,70€ d'affranchissement, soit 3,77€ au total. La vignette Crit'Air se fixe sur le pare-brise avant du véhicule.

MATINÉE JEUX EN FAMILLE

Samedi 22 mars 2025

De 10h à 12h Maison de l'enfance Entrée rue du stade

Grandeur nature

- Course d'orientation
- Dessins la nature
- Jeux de société
- Parcours sensoriel
- Espace détente
- Troc plantes

Apportez une plante pour l'échanger !

Ouvert à tous
Gratuit
Sans inscription

Espace départemental des solidarités (EDS) Clisson – Aigrefeuille-sur-Maine : nouvelles modalités d'accueil

Le service social du Département de Loire-Atlantique évolue pour mieux prendre en compte les besoins des habitantes et des habitants. Le Département construit un nouvel espace départemental des solidarités (EDS) à Clisson pour recevoir et accompagner les personnes, selon leur situation, en action sociale et en protection maternelle et infantile.

À compter du 29 janvier 2025, les professionnelles et secrétaires médicosociales de l'espace départemental des solidarités Clisson – Aigrefeuille-sur-Maine accueilleront les usagers :

→ **À Clisson dans les nouveaux locaux de l'EDS**

1 rue François II - 44190 Clisson
du lundi au vendredi (sauf le mardi après-midi) de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15

→ **À Aigrefeuille-sur-Maine**

4 rue Lavoisier - 44140 Aigrefeuille sur Maine (adresse inchangée)
les lundis et les jeudis - de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15

- Un contact unique pour les deux lieux d'accueil :
- Téléphone : 02 40 54 02 12
 - Mail : eds.clisson-aigrefeuille@loire-atlantique.fr

■ JEUNES LYCÉENS ÉTRANGER ALLEMANDS, BRÉSILIENS & SLOVAQUES RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

D'Allemagne, du Brésil, de Slovaquie ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. «Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



11-13 rue Nicolas Bouvier
35400 SAINT-MALO
FRANCE
0033 (0)2 99 20 06 13
www.cei-voyage.fr

► Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Magali Fouqueré – 02 99 46 10 32
m.fouquere@groupe-cei.fr

► Responsable Locale :

Nelly PRUDHOMME
49300 Cholet
06.70.93.47.56
nellyCEI49@outlook.fr

■ ENVIRONNEMENT COLLECTE DES DÉCHETS

■ DÉCHÈTERIES : JOURS D'OUVERTURE

🕒 Mardi au samedi de 9h30-12h15 et 14h-17h15

■ JOURS DE COLLECTE POUR LES DÉCHETS

🕒 Collecte sélective (poubelles jaunes) : Les lundis 10 et 24 février

🕒 Ordures ménagères (poubelles noires) : Les vendredis 14 et 28 février

NOUS VOUS RAPPELONS DE RAMASSER VOS POUBELLES APRES LE PASSAGE.... SURTOUT DANS LE CENTRE BOURG LORSQUE LES POUBELLES SONT SUR LE TROTTOIR !



■ URBANISME



■ DECLARATIONS PRÉALABLES

- 🕒 DUGAST Lilian - 3, Les Basses Spais Travaux et extension maison
- 🕒 MAHÉ Jérôme - 19, allée des Cheminots - Abri de jardin
- 🕒 RETUREAU Christelle - Nonnaire Ravalement et isolation façades
- 🕒 LEVALET Georges - Rue de la Grenouillère - Préau
- 🕒 JOGUET Sébastien - 8, rue de la Garenne Panneaux photovoltaïques
- 🕒 BAUDRY Corentin - 9, Le Perron - Cave
- 🕒 VINET Jean-Paul - 5, La Forêt - Piscine

■ ETAT CIVIL

■ NAISSANCE

- 🕒 Maïna AHAMADA - 13, La Goillandière06 décembre 2024
- 🕒 Sam OCHÉROWITCH - 1 A Rte de la Robertière09 décembre 2024
- 🕒 Zoé ORDONNEAU REZEAU - Réthoret Guibet08 janvier 2025

■ DÉCÈS

- 🕒 Renée BLAIS - Résidence Fleurs des Champs 28 décembre 2024
- 🕒 Josiane HERVOUET - 3, la Joussière 22 décembre 2024
- 🕒 Agostinho TEIXEIRA MORGADO 3, rue des Tourettes 10 janvier 2025

■ BULLETIN MUNICIPAL

Pour le bulletin de mars 2025, les articles doivent être déposés à la mairie pour le 11 février au plus tard. Pour l'envoi de vos articles, merci de prendre note de notre adresse de messagerie : communication@laplanche.fr



■ **ASTREINTE** : en cas d'urgence le week-end, vous pouvez appeler le : 06.32.98.87.78. Un élu de permanence vous répondra.

VIE DES ÉCOLES

Ecole publique Saint-Exupéry

Antoine de Saint-Exupéry 

POUR CONTACTER L'ÉCOLE :

Par téléphone au 02 40 31 91 03
(merci de laisser un message sur le répondeur avec vos coordonnées), ou par mail à l'adresse suivante :
ce.0441996f@ac-nantes.fr

De nouveaux jeux dans la cour de l'école

Grâce à la coopération entre les délégués des élèves, les animateurs de la cantine et de l'accueil périscolaire ainsi que de l'équipe enseignante, nous avons pu aménager le temps de récréation et mettre en place de nouveaux jeux pour les petits et les grands.

L'espace et les règles de la cour ont été réfléchis pour permettre à nos élèves de jouer et d'évoluer en toute sécurité.



Nous suivons chacun un skipper. On déplace notre skipper à l'aide d'une carte géographique devant notre classe.

Nous écrivons également un journal de bord, une aventure que chaque élève crée. On a choisi entre fictif et réaliste sur l'aventure de notre skipper imaginaire. On a aussi créé notre bateau virtuel numérique sur le

jeu virtuel Regatta, 14 élèves ont rejoint l'équipe La Planche CM1- CM2. En sciences, nous avons élaboré des bateaux après avoir étudié les matériaux qui flottent. Notre défi est qu'ils ne coulent pas et qu'ils avancent.

Maély



Les animaux marins

En sciences, nous étudions la biodiversité marine. Nous avons parlé des différentes familles d'animaux : les mollusques, les invertébrés... Nous avons appris à les classer selon nos observations. Nous avons découvert les concombres et les gorgones rouges.

Liste d'animaux marins : dauphins, baleines, tortues, crevettes, requins, pieuvres, crabes, calamars, raies, morues, poissons volants, belugas, Loucia, Callie, Zélie

A bientôt à l'école, L'équipe éducative

▲ VIE DES ÉCOLES

Ecole privée Sainte Catherine



**Les activités hebdomadaires
des élèves de l'école
Sainte Catherine :
du partage et du sport !**

■ Des visites à la maison de retraite

Chaque jeudi après-midi depuis novembre, un groupe d'élèves de notre école se rend à la maison de retraite pour passer un moment de convivialité avec les résidents. Au programme : lecture d'histoires, jeux de société, bricolages, film... Ces rencontres sont toujours riches en émotions et en échanges.



■ Du basket pour bouger et se dépasser

Depuis la rentrée, les élèves à partir du CP troquent leurs crayons contre des baskets pour une séance de sport très attendue : le basket !

Cette activité permet aux enfants de découvrir les bases de ce sport collectif, tout en travaillant sur la coordination, l'esprit d'équipe et la gestion de l'effort. Les séances sont animées par Zélie du club de basket de la Planche.



○ POUR CONTACTER L'ÉCOLE .

Si vous êtes intéressés pour inscrire votre enfant à l'école Sainte Catherine, vous pouvez contacter la cheffe d'établissement

Hélène LEDROIT

par téléphone au : 06 70 27 98 94

ou par mail : ec.planche.ste-catherine@ec44.fr



■ FLASH NEWS : LES SÉJOURS IFAC 2025 DÉBARQUENT

Chers habitants, parlons de l'été de vos jeunes. Dans le cadre de la politique jeunesse de l'Agglomération de Clisson, l'IFAC propose aux jeunes de s'investir dans la préparation des séjours adaptés aux jeunes de 11-13 ans et de 14-17 ans. S'engager sur un "projet séjour" c'est : partir avec des potes, choisir sa destination et décider des activités.

Des Séjours par les jeunes pour les jeunes :

L'Espace Jeunes Planch'Ados peut vous permettre la création de deux séjours pour vos jeunes, afin de leur offrir l'opportunité de partir en vacances dans un cadre encadré et sécurisé. Ces séjours sont l'occasion pour eux de découvrir de nouveaux horizons tout en participant à des activités enrichissantes, tant sur le plan culturel que sportif. L'objectif : favoriser leur épanouissement personnel, leur autonomie et renforcer les liens sociaux entre jeunes.



Les inscriptions pour ces séjours ouvriront dès le mois de mars. Afin d'assurer une accessibilité pour tous, l'AggLOH propose des tarifs adaptés selon les ressources des familles (CAF, MSA...). Nous vous encourageons à venir à l'espace jeune afin de voir les projets en cours.

► Comment S'inscrire ?

Les informations sur les séjours proposés sont disponibles auprès d'Adrien à l'Espace Jeunes, par téléphone ou sur notre site internet www.ifacespacesjeunes.fr

Une réunion de démarrage de séjour est prévue le 14 février 2025 de 18h30 à 19h30. Cette réunion d'information est ouverte à tous les parents de jeunes de 11-13 ans.



2025 une nouvelle aventure commence...

Planch'Tempo vous souhaite de la vivre dans la santé, la paix et la musique.

CHANTER POURQUOI ?

Pour se faire du bien

Pour se détendre se sentir mieux

Faire des rencontres

Passer une belle soirée dans la bonne humeur, la convivialité.

Faire travailler sa mémoire

Améliorer sa respiration

Partager la musique ensemble

Mélanger les voix pour créer de beaux chants

Utiliser sa voix, la faire évoluer,

La voix est un très bel instrument de musique profitez-en pour venir nous rejoindre.

Tous les jeudis à la salle Marianne à 20h00.

Contact : planchtempo@orange.fr et 06 29 99 77 12.

Musicalement vôtre !

Actus Planch'ados

L'Espace Jeunes sera présent sur plusieurs évènements :

- La matinée jeux en famille avec les services enfance de la commune : le 22/03/2025
- L'après-midi Raid familles organisé par l'espace jeunes pour les familles de la Planche : le 7/06/2025

Au plaisir de vous voir à l'espace jeune ou au sein d'un évènement sur la commune !

► Adrien SMAL - Animateur jeunesse

06 89 61 06 26 - ej.laplanche@utno.ifac.asso.fr

École Privée
Sainte Catherine

LOTO

DIMANCHE 2 FÉVRIER 2025
14h00
Ouverture des portes: 12h30 - Sans réservation

Salle La Passerelle
La Planche

De nombreux lots à gagner !!!

CARTE CADEAU 500 €
CARTE CADEAU 300 €
Colis de viande 120 €

et bien d'autres encore...

TARIFS
1 Carton 3€
3 Cartons 8€
7 Cartons 18€

Partie enfant et ses lots...

apél
Au profit de la classe découverte CM1-CM2

BAR-PÂTISSERIES-CONFISERIES

LA PLANCHE

Dimanche 9 Février 2025
à 14 h 00

CONCOURS DE BELOTE

Salle La PASSERELLE

Inscription à partir de 13 h 30

10 euros par personne
Avec une consommation gratuite

Chaudron - Crêpes - Gâteaux - Bûchettes

Organisé par l'UNC - Soldats de France de LA PLANCHE

PLANCH'O
Organisation de fêtes communales

FOLIZ

DISCO

L'association Planch'o Foliz organise une soirée disco le samedi 1er février à la salle La Passerelle. Cette soirée est réservée pour les jeunes de 14 à 20 ans. Elle débutera à 21 h 00. Entrée 6 €. Pour cette soirée il faudra vous munir de votre carte d'identité et les paiements pourront se faire par carte bancaire.

Les inscriptions ont lieu jusqu'au 30 janvier 2025 sur le site helloasso.com/associations/planchofoliz/disco-du-1er-fevrier. Elles se feront sous condition de validation par l'association. L'entrée sera sur réservation uniquement.

Vous souhaitez venir nous aider n'hésitez pas à nous contacter..

Accès direct pour l'inscription par ce QR code




■ APE

Bonjour à toutes & tous,

Nous renouvelons nos vœux de bonheur pour 2025 pour toutes & tous, petits & grands, jeunes et moins jeunes ! L'équipe enseignante & pédagogique et l'APE de l'école Antoine de Saint-Exupéry ont accueilli avec plaisir durant un peu plus de 2 heures de Portes Ouvertes samedi 11/01/25 les familles souhaitant se rapprocher de notre école pour scolariser leurs enfants ou les parents qui souhaitaient s'informer tout simplement.

Également, de nombreux livres ont été achetés à l'occasion du Festival du Livre (11 au 17/01) qui avait lieu les fins d'après-midi dans l'école après les cours. Plusieurs dizaines d'enfants et leurs parents furent présents au rendez-vous culturel. Merci pour votre présence pour ces 2 événements. Plusieurs actions sont projetées cette année : elles bénéficieront à toutes les classes. Ventes de biscuits, journée sportive, Fête de l'école du 28/06/25... Tout cela sera défini et précisé dans les prochaines semaines. Comme vous le savez, les actions à but lucratif ont pour objectif l'achat de matériel pédagogique, l'aide au financement des animations pour les élèves etc.

Enfin 9 représentant(e)s des parents d'élèves sont élu(e)s pour faciliter les relations entre parents et le personnel scolaire, discuter d'un problème particulier... Eux aussi participent grandement à la vie de l'école. Pensez-y !

COMITÉ DE JUMELAGE

L'équipe du comité de jumelage remercie les participants à l'assemblée générale qui s'est tenue en décembre



► Nous avons pour 2025 quelques projets :

- * mettre en place un partenariat entre la bibliothèque de Colonna et celle de la Planche, la forme reste à définir.
- * Recevoir une délégation de Colonna durant le pont de l'Ascension.
- * Un échange entre les écoles a vu le jour en 2024 et continue. Une classe de Grande Section travaille avec une classe de l'école GermogliAmo de Colonna : les élèves français illustrent une histoire créée par les élèves italiens.

► Voici la composition du bureau :

Président : Éric Trigrance

Secrétariat : Brigitte Piveteau - Annick Dugast

Responsable Communication : Elisabeth Jubier

Trésorier : Nicolas Boumier

Membres du bureau : Christelle Favreau - Myriam Jugieau - Nicole Boussonnière - Karine Boussonnière Armelle Trigrance - Marie Delhommeau - Chrystèle Fourel - Marie Bénédicte Jageneau



LES AMIS DU LIVRE

La bibliothèque est ouverte au centre Jacques Brel :

Le mercredi et le samedi de 10h à 11h30
Le mercredi soir sur temps scolaire de 16h30 à 18h.

60 nouveaux Mangas à découvrir pour les Ados

INFO... L'assemblée générale de la bibliothèque aura lieu le vendredi 7 Février à 20h salle Marianne

Bonne lecture à tous

« Les Amis du Livre »



LES GENÈTS D'OR

ACTIVITÉS PRÉVUES :

► **Concours :** Le club invite les retraités planchots à son concours amical, salle de La Passerelle, jeudi 20 février : inscriptions à partir de 13h45, un lot par joueur, tarif 3 €.

► **Voyage :** Il les invite aussi à la sortie qui aura lieu le vendredi 21 mars en Mayenne avec, le matin, la visite d'une chocolaterie à Candé, et après le déjeuner, une mini-croisière sur la Mayenne (passage d'une écluse, visite du bourg pittoresque de Chenillé). Tél. 0665360940.

TELETHON

L'équipe du TELETHON vous souhaite à chacun une belle et très bonne année 2025, riche en moments forts et plaisirs partagés ! Qu'auprès des vôtres, l'envie du positif et la motivation du toujours mieux à accomplir soient toujours aux sources de votre engagement et de votre solidarité participative face aux gros enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Alors, un très grand **Merci à vous**, habitants de La Planche et des environs, pour votre soutien et d'avoir participé à ce grand mouvement de générosité et de solidarité en faveur des malades et des familles de malades, pour lesquelles l'espoir de guérison réside dans le TELETHON. **Nous vous donnons d'ores et déjà RDV pour l'Édition 2025 !**

► Pour toute information ou nous rejoindre au sein de l'équipe TELETHON de Vieilleville, n'hésitez pas à nous transmettre un mail (telethonvlp44@gmail.com), ou à contacter Nathalie PITRE au 02.40.02.05.83 / 06.77.54.35.55) - Cédric BACHELIER (06.19.78.35.05).



VIE SPORTIVE

ASVP FOOTBALL - AGENDA SPORTIF

Chaque début de semaine, retrouvez le planning des compétitions sur www.asvp-football.fr ou sur la page Facebook du club "ASVP Football"

CHAMPIONNATS SENIORS :

► Dimanche 2 février

- LASVP A vs FC Les Sables B (domicile)
- AS Maine B vs ASVP B (extérieur)
- Etoile de Clisson B vs ASVP C (extérieur)
- ASVP D vs FC Gétigné Boussay D (domicile)

► Dimanche 9 février

- ASVP C vs (à définir) si qualification aux 16^{es} de finale

► Dimanche 23 février

- Saint Père en Retz A vs ASVP A (extérieur)
- ASVP B vs FC Legé A (domicile)
- ASVP C vs Etoile Mouzillon B (domicile)
- Etoile de Clisson C vs ASVP D (extérieur)



CONCOURS DE PALET

SAMEDI 15 FEVRIER 2025 à partir de 14H
à la salle OMNISPORTS – LA PLANCHE

Inscriptions : 20 € par équipe – 2 joueurs
(2 joueurs non-licenciés palet ou 1 joueur licencié maximum palet).

Réservation via Helloasso disponible sur compte Facebook ou Instagram "ASVP Football" ou par téléphone à Yoann BERTIN (0685377602).

Bar et restauration disponibles sur place.

Secrétariat : 06 35 45 42 63

Mail : asvp.football@yahoo.fr

Site internet : www.asvp-football.fr



LPVB BASKET

PLANNING : Nous n'avons pas encore les dates pour la deuxième phase sauf pour l'équipe féminine 1 :

► Samedi 01 Février :

- SF2 déplacement à BC Loroux Landreau – BC2L à 20h30

► Dimanche 02 Février :

- SF1 déplacement à Gars d'Herbauges Bouaye – 3 à 13h15
- SG déplacement à Lac et Tenu Basket

Site internet : Pour toutes informations sur le club, vous pouvez consulter le site du club : <https://lpvb.fr>
Ainsi que le compte Facebook du LPVB.



RANDONNÉE PÉDESTRE

- **02-02-2025** Marche à Vertou "La Vertonne"
Circuits : 10 – 15 km
- **09-02-2025** Marche aux Brouzils "La Brouzilienne"
Circuits : 8 – 11 – 15 – 20 km
- **16-02-2025** Marche : Bourges-Sancerre - Circuits : 16,5 – 29 – 56 km
Marche à Pouzauges - Circuits : 10 – 15 – 20 km
Marche à La Planche - Circuits : 10 – 15 km
- **23-02-2025** Marche à Chauché "Rando la moquette"
Circuits : 8 – 13 – 18 – 23 km
Marche à St Hilaire de Chaléons "la rando des crêpes"
Circuits : 10 – 16 – 23 km
- **02-03-2025** Marche à St Aubin des Ormeaux - Circuits : 10 – 15 – 20 km
Marche à Geneston "rando des huîtres" - Circuits : 10 – 15 – 22 km



MARCHE DU VENDREDI APRES MIDI : DEPART A 14h DU PARKING.

Nous faisons différents groupes de marcheurs suivant la vitesse de chacun.

DIVERS

1955 : 70 ans en 2025 !!!

Pour fêter cet évènement, si nous vous avons oubliés, vous pouvez vous joindre à nous,

Nous vous proposons une sortie le 16 mai 2025

"Sur la route de la sardine"

au FENOUIILLER.

📞 **Contact :**
PERROCHEAU Michel :
06.70.70.26.24

FOCUS SUR...

ELOEN CHABOT

Jeune planchot né en 2008, c'est à l'âge de 8 ans qu'Eloen découvre la danse irlandaise en regardant un spectacle d'une troupe irlandaise mondialement connu. Il dit aussitôt à ses parents, Tifenn et Xavier, "c'est ça que je veux faire !". Sa maman décide alors de l'emmener voir un cours de danse irlandaise sur Nantes, qui le conforte dans son envie de pratiquer de la danse irlandaise. C'est alors que l'aventure commence pour lui et sa famille !

Alors en CE2 à l'école Sainte Catherine, Eloen commence les entraînements réguliers ; cours de danse irlandaise les mercredi et vendredi soir à Saint Herblain. A partir de la 3^{ème}, il complète par des cours de danse contemporaine et classique les mercredi et jeudi soir à Vertou (et oui il a bien 2 cours différents les mercredis !). Ce qui pourrait sembler beaucoup pour certains, ne l'est pas pour Eloen qui s'adonne à 100 % à sa passion, tout en menant ses études d'hôtellerie et services en BAC Pro à Machecoul. A l'âge de 10 ans commencent les spectacles professionnels le week-end, avec la troupe irlandaise de son école menée par son professeur Mathilde RIO.

La progression d'Eloen est très rapide, il fait preuve de beaucoup de talent et de concentration dans son art. Il passe avec facilité les différents niveaux de compétitions existants ; Beginner, Primary, Intermediate, pour arriver en 2024 au niveau Open, le plus haut niveau pour cette discipline.

La professeure, Johanne DOYLE (danseuse mondialement connue de la troupe Riverdance) de l'école d'Aix en Provence, à laquelle est rattachée son école de Saint-Herblain, décide de l'inscrire à ses 1^{ères} compétitions appelées aussi FEIS (prononcés "fêche") :

- 2019 : Munich
- 2020 : Anvers
- 2021 : Munich
- 2022 : Munich + Aix En Provence
- 2023 : Dubaï où il se qualifie pour le championnat mondial de danse irlandaise à Glasgow
- janvier 2024 : Milan – FEIS de préparation au championnat du monde
- mars 2024 : Glasgow championnat du monde



A Glasgow (2^{ème} scène la plus grande du monde), il termine 44^{ème}/52, une très bonne performance pour une 1^{ère} participation à un championnat mondial, d'autant plus à seulement 16 ans et seul français de sa catégorie.

► **Octobre 2024** : Vienne – FEIS de préparation pour la qualification à son 2^{ème} championnat du monde

► **Novembre 2024** : Brasov (Roumanie) où il se qualifie pour la 2^{ème} fois au championnat du monde qui se déroulera fin avril 2025 à Dublin. Ils seront 4 français à y participer.

Pour tous ces concours internationaux, Eloen ne peut pas avoir de sponsors pour financer ces déplacements. Lors d'un championnat du monde, Eloen présente 3 danses irlandaises (2 en claquettes et 1 en chaussons). Il danse sur scène devant plusieurs juges, en même temps qu'un ou 2 autres concurrents, ce qui ajoute une difficulté supplémentaire. Une danse dure 1 à 2 min, ce qui est un gros effort physique (on notera qu'une danse d'1min40 équivaut à un 400 mètres haie en cardio). Le but d'Eloen est d'être danseur professionnel dans une troupe de danse irlandaise. Il doit alors obtenir un diplôme, constitué de 12 grades. Ensuite, viendra peut-être la création d'une école de danse dirigée par Eloen Chabot !

Nous souhaitons beaucoup de réussites à Eloen dans ses projets, et bien sûr, nous suivrons sa performance au championnat du monde de Dublin fin avril !



EB | AGENCEMENT

Pour vos projets neufs & rénovation

Bertrand FALC'HUN

Plâtrier Plaquiste
Staffeur

06-31-67-59-05
contact@bfploaterie.fr



Erwan CARNETTE

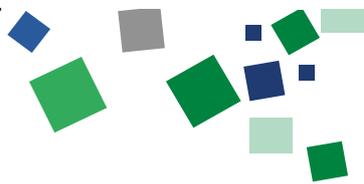
Menuisier Agenceur
Charpentier

06-15-24-86-81
menuiserie@erwan-carnette.fr

**Couverture - Zinguerie
Plomberie - Chauffage - Sanitaire**

SARL MOINE Frères

5, rue des métiers
Nonnaire - 44140 La Planche
Tél. 02 40 31 83 01 - Port. 06 80 99 01 50



**Les Mutuelles
Ligériennes**

VIEILLEVIGNE
02 40 26 52 40

Complémentaire **Santé - Prévoyance**



VINCENT
Nature Services
Jardinier Paysagiste

Vincent FRANCHETEAU
06 87 43 56 83

44140 LA PLANCHE
vincentnatureservices@orange.fr
www.vincentnatureservices.fr
N° agrément : SAP 804 163 012

NAMNET

★ MICRO BRASSERIE ★
TRADITIONNELLE GAULOISE

Ventes directes
le vendredi de 15h à 19h
et le samedi de 14h à 19h

Brasserie LE PONCEAU
6 Les Rambaudières - 44140 LA PLANCHE
www.namnet.beer
facebook @namnetbeer
06 87 33 66 81

CF COIFFURE
Colorations végétales

Ouvert du lundi
au samedi
sauf le mercredi

8 ROUTE
DE LA ROBERTIERE
44140 LA PLANCHE
Tél 02 40 31 95 55

art et manière

Peinture Décoration

David BROCHARD
06 86 17 71 26
2 chemin des prés
44140 La Planche
d_brochard@orange.fr

decoration-nantes.com



e-mail: wattheure@orange.fr

[ELECTRICITE - POMPE A CHALEUR - PLOMBERIE]

WATT HEURE
MILL HEURE

Etienne BOUCHAUD
06 42 23 15 89

6 rue de Montaignu «L'Egrenière» 44140 LA PLANCHE



BATARD
MACONNERIE RENOVATION COUVERTURE



Tél. : 02 40 31 91 46
E-mail : batard.sarl@wanadoo.fr

La Clérissière - 44140 La Planche

Artefactory*

*petite fabrique d'univers

VOTRE PROJET DU CONSEIL À SA RÉALISATION
Peintures - Enduits décoratifs - Patines
Vente et pose de papiers peints
Parquets flottants et collés - Moquettes - Sols PVC
SUR RENDEZ-VOUS AU 06 70 10 49 89

www.artefactory.me



Groupama
la vraie vie s'assure ici

7j/7 : 0 223 223 223

3 Place Saint-Thomas - 44116 VIEILLEVIGNE
Tél. 02 40 26 55 57

E-mail : leslie.chardonneau@groupama-loire-bretagne.fr

ADMR
la référence du service à la personne

Association Vieillevigne-La Planche
25 rue Beausoleil - 44116 Vieillevigne

Tél. : 02 40 54 84 45 - Mail : paysdaigrefeuille@fed44.admr.org



Tél. : 02.40.31.92.93
s-viaud@orange.fr

**STEPHANE
VIAUD**

L'électricité générale

ZA le Petit Gast - 4 rue des Bâisseurs
44140 LA PLANCHE

ETL Autos

CARROSSERIE, MÉCANIQUE,
VENTES DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS,
PRÉPARATION ESTHÉTIQUE

8 rue de la paix
44140 La Planche

Tel. : 02 40 31 92 80

www.etlautos.fr

Produits
biologiques

Horaires d'ouverture :

- Lundi :
9h à 11h30 et de 14h à 19h
- Mercredi : fermé
- Mardi - Jeudi - vendredi :
9h à 12h et de 14h à 19h
- Samedi : 9h à 13h



Une véritable parenthèse de bien-être...

4 bis Rte de La Roberrière
44140 LA PLANCHE
02 28 01 83 37

S.a.r.l.

Bauvineau

**Charpente
Menuiserie
Aménagement
de Combles
ossature Bois**

Z.A. du Petit Gast
41 rue de la Paix
44140 LA PLANCHE
TÉL. 02 40 31 94 93
bauvineau@orange.fr
www.sarl-bauvineau.fr

ARTISAN
ARTISAN

**Au Petit Marché
de L'OGNON**

VENTE DE LEGUMES et de produits fermiers



www.gaec-valleeognon.fr
Tél : 06 49 12 60 29



Artisan Carreleur
DAVY-REZEAU.FR

E.I.R.L. DAVY REZEAU
17 La Chalénie - 44140 LA PLANCHE

06 87 75 92 31 | davy.rezeau@sfr.fr

Epargne,
Crédits,
Assurances,
Téléphonie,
Protection
du domicile

Votre agence de proximité

↓
**CRÉDIT MUTUEL
VIEILLEVIGNE - LA PLANCHE**

3617400@creditmutuel.fr
02 51 88 67 64

Crédit Mutuel

Caisse Régionale du Crédit Mutuel de Loire-Maine et du Centre Ouest
10 rue de Rieux CS 14203 44040 Nantes Cedex 01
SIREN 8711 800 299 RCS Nantes

**AIRIAU
ÉLECTRICITÉ**

Courant fort - Courant faible - Panneaux photovoltaïques

⚡ **Électricité générale**

☎ 02 40 31 95 20

✉ contact@airiau-electricite.fr

📍 44140 LA PLANCHE

Tanguy Guibert

MAÎTRE D'OEUVRE

07 50 81 07 69

contact@tanguy-guibert.com

La Goillandière

44140 LA PLANCHE

**YR
ELEC**
électricité générale

INDUSTRIEL | TERTIAIRE | BATIMENT
Chauffage - Alarme - VMC
Relamping - Automatisation - Antenne

Yoan RICHARD
06 87 27 20 01
yoanrichard@yrelec.fr

www.yrelec.fr
44140 LA PLANCHE

**Taxis
Ambulances
MARTIN**

02 40 26 51 85

ambumartin@club-internet.fr

ZA Beausoleil - 44116 VIEILLEVIGNE



**imprimerie
Print
Signalétique 2000**



Donnez une nouvelle
jeunesse à votre
communication !

- Imprimerie : flyers,
catalogues, affiches, ...
- Habillages véhicules,
- Enseignes,
- Banderoles,
- Création sites internet,
- Etc.

Sylvain MOULET
06 60 32 87 85

Vieilleville - Tél. 02 51 31 08 40

TAXI

24h/24 - 7j/7

Taxi de LA PLANCHE

Laurent à votre service

02 40 31 90 96 - 06 69 66 90 96

2b, rue de Nantes - 44140 La Planche

Transports assis toutes destinations :
gare, aéroport, hôpitaux, cliniques, transport de colis...

Conventionné Sécurité Sociale



CUISINE / SALLE DE BAIN

FAVREAU STEPHANE

06.60.56.36.34

AGENCEMENT MENUISERIE

favreaustephane@bbox.fr

4 rue du chaudry 44140 la planche



Association gérant un EHPAD, un SSIAD,
un SAAD, un Village Retraite et un service de Portage de Repas

22 rue de la Paix
44140 LA PLANCHE

tél : 02 40 31 96 16
fax : 02 40 31 95 99

Mail : accueil@fde44.fr Web : <https://www.residence-fleursdeschamps.fr>



MFP

PAYSAGE

CRÉATION PAYSAGÈRE - PRÉPARATION ENROBÉ

Mikaël Favreau - 06 32 26 47 89 - mikael.favreau44@gmail.com
26, avenue des acacias 44140 La Planche

Entreprise Quéveau

06 70 25 24 87

Bernard Quéveau

Rénovation intérieur et extérieur
Maçonnerie, Plâtrerie, Carrelage...

bernard.queveau@gmail.com

LA CHAILLE PENTE

OSSATURE BOIS - TERRASSE
CHARPENTE TRADITIONNELLE
& DÉCORATIVE

Alex Chaillou - 06 80 95 15 43 - contact@lachaillepente.fr

L
PLANCHE
AUTOMOBILES

SAS Cougnaud Vincent

Station de lavage
24h/24

Entretien, réparation toutes marques
Vente de véhicules neufs & d'occasions

ZA Le Petit Gast
44140 LA PLANCHE
Tél. 02 40 31 93 64
Port. : 06 05 86 76 93
laplancheauto@orange.fr



BAUDRY MARC
MAÇONNERIE

06 07 49 22 70

contact@b2m-maconnerie.fr

Particuliers
Professionnels

Neuf &
Rénovation

44140 LA PLANCHE

Micro-crèche Câlines Doudou Micro-crèche La Planche

1 Place de la Vallée

44140 LA PLANCHE

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

02.40.47.42.17 - www.creches-calinsdoudou.com - calinsdoudoulaplanche@gmail.com

Si vous aussi, vous désirez faire paraître votre
publicité dans le magazine municipal,
n'hésitez pas à joindre Sylvain Moulet de
l'IMPRIMERIE 2000 à Vieillevigne
au 02 40 26 54 64 ou 06 60 32 87 85.